



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

universités

Question écrite n° 75535

Texte de la question

M. Georges Frêche attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'augmentation du nombre d'étudiants handicapés dans les universités. Selon une étude de la mutuelle des étudiants (MDE), il apparaît que le nombre d'étudiants handicapés a doublé en moins de dix ans, passant de 3 601 à 7 029 de 1993 à 2001. L'enquête de la MDE fait ressortir que l'accessibilité des universités reste très inégale et les aménagements pédagogiques insuffisants. La MDE souhaiterait que le Gouvernement rétablisse un fléchage budgétaire spécifique « Handicap » dans le cadre des contrats quadriennaux passés avec les universités. La mutuelle souligne par ailleurs qu'il existe une vraie rupture dans l'orientation des étudiants handicapés puisqu'ils sont souvent dans l'obligation de choisir leurs études en fonction des établissements capables de les accueillir. Il lui demande donc quelles sont les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Georges Frêche](#)

Circonscription : Hérault (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75535

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2002, page 2067